



adico NEWS

Février 2026 | n°44

**Un parcours e-learning inédit pour maîtriser
les élections : découvrez le nouveau format
d'apprentissage 100 % digital de l'Adico !**

p.04



Depuis plus de trente ans, l'Adico accompagne les collectivités dans leur transformation numérique. Une aventure collective qui continue d'évoluer au rythme des innovations technologiques et des besoins de nos territoires.

Aujourd'hui, notre association compte une soixantaine de collaborateurs qui, au quotidien, mettent en œuvre les projets et accompagnent nos adhérents. Mais cette équipe opérationnelle ne peut avancer efficacement sans une gouvernance claire et engagée. C'est précisément le rôle du Conseil d'Administration : définir la vision stratégique, valider les grandes orientations et exercer une mission de surveillance essentielle à la bonne marche de l'association.

Le Conseil d'Administration, c'est bien plus qu'une obligation statutaire. C'est l'instance où se décident les priorités de l'Adico, où se challengent les projets structurants, où se vérifie l'adéquation entre nos actions et vos attentes réelles. En tant qu'élus, vous êtes les mieux placés pour apporter ce regard de terrain, cette connaissance des enjeux locaux qui doit irriguer notre stratégie.

Le rôle d'administrateur ne consiste pas à gérer l'opérationnel, nos équipes s'en chargent avec compétence, mais à garantir que l'Adico reste alignée sur sa mission et sur les besoins de ses adhérents. C'est un engagement exigeant mais stimulant, qui vous permet d'influencer directement l'avenir de votre association.

Avec les prochaines élections municipales qui approchent, c'est le moment idéal pour renouveler et renforcer notre Conseil d'Administration. Nous avons besoin de votre expérience, de vos questionnements, de votre vision des défis numériques qui attendent nos collectivités : cybersécurité, intelligence artificielle, inclusion numérique, services publics de demain... Sans nécessairement être des spécialistes, vous êtes avant tout des utilisateurs, vigies des usages du numérique sur le terrain.

Rejoindre le Conseil d'Administration de l'Adico, c'est contribuer activement à définir la stratégie d'une association qui vous sert. C'est aussi vous assurer que les investissements et les choix d'orientation correspondent vraiment aux réalités du terrain.

L'Adico a besoin d'élus impliqués pour dessiner son futur. Alors, prêts à relever le défi ?

Sylvain LE CHATTON

Président de l'Adico,

Maire de Liancourt-Saint-Pierre

et Vice-Président CC du Vexin-Thelle

Sommaire

Édito du président	02
Une première en France pour l'identité numérique des CM2	03
Un parcours e-learning inédit pour maîtriser les élections : découvrez le nouveau format d'apprentissage 100 % digital de l'Adico !	04
Des sites internet toujours plus sûrs	05
Élections municipales : nous sommes là pour vous aider !	
Sécurité de la messagerie	
Nouveau format d'atelier RGPD : Une approche collaborative et pratique pour vos collectivités	06
Deux nouvelles solutions à disposition des collectivités	
Des nouveautés sur nos accompagnements !	07
Découverte de la Gamme We Magnus, la nouvelle solution Berger-Levrault : ne manquez pas le webinaire du 28 avril !	08
Retour sur notre table ronde dédiée à l'IA et ses dérives	

#Innovation

Une première en France pour l'identité numérique des CM2

Le projet de sensibilisation à l'identité numérique des élèves de CM2 dans l'Oise progresse. Porté par le SMOTHD et l'Adico, ce dispositif constitue une première en France par son caractère inédit.

À ce jour, près de la moitié des séances ont été réalisées, permettant à déjà près de 1000 élèves de mieux appréhender les risques du web, la protection de leurs données personnelles et les usages de l'IA.

Cette initiative vise à former des citoyens numériques éclairés et responsables. Au total, 2500 enfants seront sensibilisés d'ici la fin du mois de mai.

Louis CORRE
Directeur du pôle
confiance numérique



Un parcours e-learning inédit pour maîtriser les élections : découvrez le nouveau format d'apprentissage 100 % digital de l'Adico !

L'Adico a accéléré son offre de formation avec le lancement, le 14 janvier 2026, d'un tout nouveau parcours e-learning entièrement dédié aux élections. Une modalité moderne, flexible et vivante, pensée pour développer rapidement les compétences des agents et des élus... sans alourdir leur quotidien !

Conçu pour rendre les enjeux électoraux simples, concrets et accessibles à tous, ce parcours propose dix capsules vidéo courtes et rythmées. Chaque module aborde une thématique essentielle : cadre réglementaire, organisation du bureau, gestion des situations particulières, bonnes pratiques de terrain... Un concentré d'efficacité pour maîtriser chaque étape du scrutin.

Au programme :

1. Constitution du bureau de vote
2. Préparation du bureau
3. Listes électorales
4. Parcours électeur
5. Cas particuliers
6. Règles de tenue du bureau
7. Clôture du scrutin
8. Dépouillement
9. Procès-verbal & transmission
10. Frise chronologique

Le petit plus : pour ancrer les bons réflexes, chaque capsule intègre un quiz ou un mini-jeu, rendant l'apprentissage encore plus interactif et motivant. Résultat : une progression fluide, engageante et parfaitement adaptée aux réalités des collectivités.

Et le succès est déjà bien réel : plus de 180 inscriptions en quelques semaines !

Envie, vous aussi, de vous préparer efficacement aux prochaines échéances électorales ?

Inscrivez-vous sur
forms.office.com/e/6CEe0nWLWN



Mylène SILVESTRI
*Responsable du pôle formation
et assistance*



Grâce à MonServiceSécurisé, développé par l'ANSSI, nous venons de renouveler l'homologation de sécurité de nos offres de sites internet (simplicité, visibilité et flexibilité) pour les 2 prochaines années. Fruit de notre démarche de sécurisation rigoureuse pour nos adhérents, le taux de sécurité s'élève désormais à 4,2/5. Cette avancée s'inscrit dans une volonté globale de proposer des sites internet exemplaires, respectant scrupuleusement les

obligations et réglementations qui s'imposent aux collectivités comme le RGPD et le RGAA (accessibilité numérique). Nous continuons d'innover pour offrir un environnement numérique de confiance et sécurisé à tous les administrés.

Louis CORRE
Directeur du pôle
confiance numérique



#Conseils

Élections municipales : nous sommes là pour vous aider !

Ce début d'année est marqué par l'approche des élections municipales.

Nous le savons, l'organisation d'un scrutin électoral peut être source de stress et il est important de pouvoir compter sur tous les partenaires locaux dont vous disposez, dont l'Adico.

Concrètement, comme pour chaque scrutin, nous assurerons une permanence le samedi matin précédant chaque tour. Ainsi, nos services seront disponibles les samedis 14 et 21 mars prochains, de 9h à 12h.

En cas de difficulté relative aux élections, vous pourrez donc déposer votre demande sur Luciole (luciole.adico.fr) afin qu'elle soit traitée dans la matinée.

Toujours en lien avec ce scrutin, nous vous adresserons courant mars une liste des différentes tâches à réaliser à l'issue des élections municipales.

Astrid CORRE
Directrice Générale Adjointe



#Conseils

Sécurité de la messagerie

On parle régulièrement de messagerie « sécurisée », mais ça veut dire quoi concrètement ? Elle permet à vos administrés de vous identifier d'un coup d'œil via un domaine professionnel « macollectivite.fr », elle vous assure une protection contre l'usurpation d'identité et vous permet d'ajouter un système d'antispam/antipub. « Mais mes archives et dossiers, que deviennent-ils ? » Pendant l'installation, l'Adico procède au transfert complet de votre messagerie actuelle vers la nouvelle !

En clair, c'est le premier rempart en cas d'attaque et cela permet aux administrés d'être certains que le mail provient bien de votre collectivité ! N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

Maxime VIROT
Directeur du pôle technique



Nouveau format d'atelier RGPD : une approche collaborative et pratique pour vos collectivités

Le service RGPD de l'Adico franchit une nouvelle étape dans l'accompagnement de ses adhérents avec le lancement d'un format d'atelier innovant. Pour assurer le succès de cette initiative, nous contactons actuellement l'ensemble des intercommunalités pour les inviter à devenir partenaires de cette démarche en mobilisant leurs communes membres et en facilitant l'organisation logistique au sein de leur territoire.

D'une durée condensée de deux heures, ces ateliers privilégient une approche pratique et participative. L'objectif est double : favoriser les échanges autour de la protection des données et rappeler les principes fondamentaux de la culture "informatique et libertés". Animées par un ou deux DPO de l'Adico, ces sessions sont conçues pour des groupes restreints, de 3 à 10 collectivités, garantissant ainsi une qualité d'échange optimale.

Le programme est rythmé par plusieurs séquences clés : une phase de sensibilisation (15 min), suivie d'exercices (30 min) et d'un cas pratique approfondi (30 à 45 min). La séance se clôture par un temps de questions/réponses (15 min) et une auto-évaluation des acquis (15 min). Grâce à cette collaboration étroite avec les intercommunalités, l'Adico souhaite renforcer la proximité et l'efficacité de la mise en conformité au RGPD pour tous ses adhérents.

Si vous êtes intéressés pour participer à une session, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse : dpo@adico.fr

Louis CORRE
Directeur du pôle
confiance numérique



Deux nouvelles solutions à disposition des collectivités

Dans une démarche d'innovation, l'Adico va prochainement vous proposer deux nouvelles solutions.

ComClic : envoyer des informations à vos administrés n'aura jamais été aussi simple ! Avec ComClic, vous définissez vos listes de diffusion dans lesquelles vos administrés pourront librement s'inscrire ou se désinscrire via une page internet. Les administrés pourront s'inscrire avec leur adresse e-mail ou par SMS pour les communications les plus urgentes ! Ensuite, à vous de jouer : en quelques clics, vous créez votre communication qui peut être envoyée par mail ou SMS à la liste de diffusion choisie !

SignClic : pouvoir demander la signature de personnes internes ou externes à votre collectivité sur n'importe quel type de document était un rêve ? Aujourd'hui, c'est une réalité !

SignClic vous permet d'envoyer un porte-document à n'importe qui afin d'obtenir sa signature sur un (ou la totalité des) document(s). Le signataire pourra effectuer sa signature sans compte, juste avec son numéro de mobile et un code d'authentification reçu sur celui-ci. Vous serez bien sûr notifié dès la signature validée !

Les solutions proposées sont stockées sur nos équipements pour une conformité totale avec les besoins des collectivités.

Maxime VIROT
Directeur du pôle technique



#Conseils

Des nouveautés sur nos accompagnements !

Comme vous le savez, en parallèle de nos formations « classiques » qui se déroulent généralement sur une demi-journée ou une journée, nous avons développé une offre intégrant de nombreux accompagnements spécifiques, beaucoup plus courts et sur des thématiques précises (exemple : un accompagnement d'une heure consacré à la gestion des bureaux de vote sur votre logiciel Berger-Levrault ou JVS).

En complément et à la suite de nombreuses demandes, nous avons décidé d'enrichir le catalogue de ces accompagnements.

Désormais, nous pouvons aussi vous accompagner sur la communication, notamment les réseaux sociaux.

Vous retrouverez également des sensibilisations en matière de confiance numérique : RGPD, cybersécurité, intelligence artificielle...

Enfin, cette nouvelle mouture marque le retour des accompagnements sur la bureautique qui étaient très attendus : Word, Excel, Outlook, Powerpoint, OneDrive...

Notre plateforme accompagnements.adico.fr va donc très prochainement s'enrichir avec l'ensemble des accompagnements disponibles.

Et n'oubliez pas ! Désormais, grâce à notre nouveau pack, vous pouvez bénéficier de 10 heures d'accompagnement tout en payant le prix de 6 heures seulement. De quoi assurer une montée en compétence des agents à un coût très abordable.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ou nous suggérer des idées d'accompagnements qui ne seraient pas encore disponibles (contact@adico.fr, [luciole.adico.fr](tel:03.44.08.40.40), 03.44.08.40.40).



Astrid CORRE
Directrice Générale Adjointe

Découverte de la Gamme We Magnus, la nouvelle solution Berger-Levrault : ne manquez pas le webinaire du 28 avril !

Un webinaire dédié à la nouvelle gamme de logiciels Berger-Levrault aura lieu fin avril. En 1 heure 30, découvrez les fonctionnalités clés, les nouveautés et les usages concrets qui optimiseront vos processus quotidiens. Cette session mettra en avant la solution innovante de votre éditeur pour suivre vos indicateurs, fiabiliser vos reportings et accélérer vos décisions.

Grâce à des démonstrations en direct, l'expert Berger-Levrault répondra à toutes vos questions pour vous offrir une vision claire et opérationnelle.

Rendez-vous le 28/04/2026 à 14h.

Mylène SILVESTRI

Responsable du pôle formation et assistance



Manipulation, IA et démocratie : comment informer en période électorale ?

Le mercredi 4 février, en partenariat avec le Courrier-Picard, nous avons organisé à Beauvais une table ronde intitulée "Manipulation, IA et démocratie : comment informer en période électorale ?"

Un échange riche et nécessaire avec :

- VigiNum, pour décrypter les enjeux de manipulation de l'information ;
- Des journalistes de la presse nationale (Radio France) et locale, pour comprendre comment les médias s'organisent face à ces défis.

Deux temps forts : l'analyse de la situation au niveau national, puis le constat local et les stratégies mises en place pour informer de manière libre et sûre.

Emmanuel VIVÉ

Directeur Général



@adico60



@adico



@adico



adico.fr



contact@adico.fr - Tél. 03 44 08 40 40

Directeur de la publication : Sylvain LE CHATTON

© Adico 2022